

Le légaliste

EZYOM TRADING

Annonce n° 1661
Type Constitution de société
Parution web 26/08/2025
Parution print 26/08/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 22/08/2025, il a été constitué une SASU dénommée : **EZYOM TRADING**

Siège social : 12 RUE MAOULI 97620 BOUÉNI

Capital : 1500 €

Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : L'activité de bureau d'achats et de sourcing, notamment dans les domaines de la quincaillerie, des matériaux de construction, de l'électroportatif, de la décoration intérieure, du mobilier, de la papeterie et de tous articles connexes ; Le négoce, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous produits, biens, matières premières et marchandises de toute nature ; La représentation commerciale, la mise en relation entre fournisseurs et clients, ainsi que toutes prestations de services liées aux opérations d'achats et de vente ; Le conseil en stratégie commerciale, achats, logistique et développement de partenariats en France et à l'international.

Président : M eyombwan florian demeurant 12 RUE MAOULI 97620 BOUÉNI élu pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.